

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Ordo des fidèles. — VI Notre enseignement primaire. — VII Chant grégorien : Edition vaticane. — Édition Desclée. — VIII Des excuses. — IX L'alcoolisme : Au congrès des Trois-Rivières. — X Le catéchisme : Suivons la direction du pape. — XI Aux prières.

## ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 26 août

*Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, solennité anticipée de la Nativité de Marie ; dans le diocèse de Montréal, deuxième retraite ecclésiastique.*

## SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 2 septembre

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Solennité des titulaires de Saint-Augustin, Sainte-Rose-de-Lima et de la Nativité (Hochelaga et Laprairie).

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Solennité des titulaires de Sainte-Rose-de-Lima et de l'Ange-Gardien (Angers).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Solennité des titulaires de Saint-Césaire, de Sainte-Sabine, de Sainte-Rose-de-Lima (Sweetsburg) et de Saint-Aimé.

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Solennité du titulaire de Saint-Adolphe.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Solennité du titulaire de Saint-Augustin (Woburn), de Saint-Jean-Baptiste (Emberton) et de Saint-Aimé (Asbestos).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Solennité du titulaire de Saint-Aimé (Kingsey Falls).

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Solennité du titulaire de Sainte-Rose-de-Lima (Weymontashing). J. S.

## Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	24	AOÛT	— Saint-Louis-de-France.
DIMANCHE,	26	"	— Ecole de Réforme.
MARDI	28	"	— Sainte-Adèle.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 juillet 1906.

**L** n'y a rien à Rome qui, au point de vue ecclésiastique, sollicite l'attention. Le pape continue presque chaque jour à nommer des évêques par bref : signe certain qu'il n'y aura pas de consistoire avant la fin de l'année, quand le pape se décidera à créer des cardinaux. Ces nominations d'évêques ont lieu surtout en Italie. Celles de France viennent aussi d'avoir lieu ; un seul siège reste vacant celui de Rennes, que des correspondants un peu prématurés s'étaient plu à accorder à l'évêque de Moulins. Franchement, ils ont rendu un bien mauvais service à cet excellent évêque qu'ils ont mis, sans le vouloir, dans une bien fâcheuse position. Ce sont les conséquences des indiscretions avant la lettre surtout quand, comme c'est le cas, la lettre n'est pas écrite. En tout cas il y a dans ces nominations une initiative à signaler.

— On sait que la Corse avait avant la révolution six évêchés. Un des plus importants, celui d'Aleria, quoique non des plus anciens, fut occupé pendant vingt ans par saint Alexandre Sauli qui mourut peu après sur le siège de Pavie. La révolution supprima toutes ces Eglises et le concordat n'en rétablit qu'une, celle d'Ajaccio. Or pour qui regarde attentivement une carte de la Corse, on voit que l'île est divisée en deux parties presque égales par une chaîne de montagnes qui court du nord au sud. Bastia appartient à la partie est, Ajaccio à la partie ouest et la population totale arrive à près de 300,000 habitants. Sous le second empire, désireux d'obvier aux difficultés que présentait l'administration ecclésiastique de ce vaste et montueux diocèse, Napoléon III pensa de le diviser en deux, et Pie IX y donna bien volontiers son agrément. Mais l'évêque

d'alors, Mgr Casanelli d'Istria, voyant dans cette mesure une *diminutio capitis*, et très soucieux, au moins c'est ce qui apparaît de l'ensemble des faits, du prestige de son siège d'Ajaccio, refusa énergiquement. Ni Rome ni Paris ne crurent alors passer sur son obstination. Quant en 1869 mourut Mgr Cassanelli d'Istria, le concile d'une part, la guerre qui le suivit de l'autre, le changement de gouvernement en France firent oublier ces pourparlers, que la République aurait d'ailleurs probablement refusé de continuer.

— Or ce qui n'a pu être fait durant le concordat va l'être maintenant que celui-ci est brisé. Dans la position consistoriale en effet nous lisons que le nouvel évêque d'Ajaccio, Mgr de Santi, n'est nommé que sous la réserve d'une nouvelle circonscription de son diocèse, ce qui veut dire que le pape se réserve de le diviser. Dans quel sens se fera cette division ? On l'ignore, toutefois il est assez probable qu'on adoptera le projet déjà étudié sous Mgr Cassanelli d'Istria. Ajaccio restera avec la partie ouest de l'île ; et un nouvel évêché, dont le siège serait à Bastia, prendrait la partie est.

— A Rome deux églises s'en vont et une se rouvre. L'église de San Nicola *in Arcione*, qui se trouve près de l'entrée du tunnel qui traverse le Quirinal, a été achetée par la ville qui va la démolir pour agrandir la place à un endroit où l'abondance du transit l'exige impérieusement. Cette solution était d'ailleurs attendue depuis quelque temps ; maintenant que la ville s'est mise d'accord avec la confrérie des Ames du Purgatoire, elle est définitive.

— L'autre église que l'on va démolir est celle de Sainte-Rita-de-Cascia aux pied du Capitole, et qui est englobée dans le périmètre du monument de Victor-Emmanuel. C'était l'ancienne église appelée au moyen-âge Saint-Blaise-des-marches. Mais les restaurations successives a vaient complètement altéré

son caractère primitif ; et si elle était un souvenir historique, elle n'était point du tout un souvenir architectural de l'époque. Le gouvernement a cédé en échange à la confrérie qui avait son siège dans cette église une autre église qui depuis 1873 était fermée, et que le ministère de la guerre avait fait désaffecter en y faisant un magasin militaire pour la caserne qui est à côté.

— Cette église qui se trouve sur la place du collège romain était voisine de l'*arcus Camilli*, et pour ce motif la rue qui l'avoisinait portait jusqu'au XVI siècle le nom de *Camigliano*. Sur son emplacement saint Ignace avait construit en 1561 un refuge pour les femmes de mauvaise vie ; puis, le transportant ailleurs, il le céda aux religieuses Augustines. L'église fut reconstruite en 1673 et solennellement consacrée sous Innocent XII en 1696. Il y avait sous l'autel majeur le corps d'un saint Boniface, mais on ignore lequel. C'est cette église, qu'après entente avec le ministère de la guerre, on va recéder au culte. Les peintures qui l'ornaient sont encore bien conservées ainsi que les autels. Parmi ceux-ci un, était dédié à sainte Rita de Cascia, ce qui semblait prédestiner cette église à devenir le siège de la Confrérie érigée en l'honneur de cette sainte au pied du Capitole. La dévotion des Romains n'y perdra donc rien ; et cette église étant bien plus grande que celle que l'on va démolir, étant en outre plus centrale, verra les fidèles se presser plus nombreux autour d'une sainte pour laquelle l'Italie a eu toujours une grande dévotion.

DON ALESSANDRO.

## ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 26 août

Fête du Saint-Cœur de Marie, *double maj.* ; mém. (*dans le dioc. de St-Hyacinthe*. 1<sup>o</sup> de S. Philippe, du 23,) du XII<sup>e</sup> dim. et de S. Zéphirin P. M. préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II<sup>e</sup> vêpres, mém. de S. Jos. Calas., (*dans le dioc. de St-Hyacinthe*. 2<sup>o</sup> de S. Philippe) et du dim.

## NOTRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

**L'**ON sait que Nos Seigneurs les évêques ont nommé naguère des inspecteurs pour les écoles congréganistes de leur diocèse respectif.

Et ceux qui ont lu, en 1903, dans la *Nouvelle France*, les articles de M. l'abbé Lindsay : « Nos couvents donnent-ils une éducation pratique », savent que cette charge n'est pas une sinécure.

A Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Nicolet et cet été aux Trois-Rivières, les évêques s'empressent aussi de prendre sous leur protection les « Conférences Pédagogiques », qui ont lieu depuis plusieurs années pour aider nos dévouées maîtresses d'école à s'instruire davantage, et surtout à estimer encore plus ce rôle de *secondes mères* qu'elles sont appelées à jouer auprès des enfants des écoles primaires.

Du 13 au 18 août, cette année, les institutrices du district des Trois-Rivières, comme les années passées celles de Nicolet et de Sherbrooke, de Montréal et de Québec, ont donc eu le bienfait, sous l'égide de l'Église, de suivre des conférences professionnelles, au couvent des Ursulines. ✕

Voici le programme de ces conférences, on en conviendra, assez éloquent par lui-même :

Lundi, 13 août : 7.40 heures du soir.—Ouverture du congrès au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.

Discours de circonstance.

Mardi, 14 août : 8.30 heures du matin. — Conférence par M. le vicaire-général H. Baril : Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire.

10 heures du matin. — Conférence par M. C.-J. Magnan, professeur à l'école normale Laval, Québec : Conseils sur les moyens à prendre pour prévenir ou vaincre les difficultés que rencontrent les institutrices au début de l'année scolaire.

2.30 heures de l'après-midi. — Conférence par M. Ludger Larose, professeur de dessin, de Montréal : L'enseignement du dessin à l'école primaire.

Mercredi, 15 août : 8.30 heures du matin. — Conférence par M. N. Tremblay, professeur à l'école normale Laval : L'enseignement de la langue maternelle.

10 heures du matin. — Conférence par le même. Continuation du même sujet.

2.30 heures de l'après-midi. — Conférence de M. Adjutor Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval, Québec : Le parler français à l'école primaire.

Judi, 16 août : 8.30 heures du matin. — Conférence par M. J.-V. Desaulniers, principal de l'école Belmont, à Montréal : Comment enseigner l'arithmétique à l'école primaire élémentaire.

10 heures du matin. — Conférence par M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec : L'enseignement de la géographie à l'école élémentaire.

2.30 heures de l'après-midi. — Conférence par le même : Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline.

Vendredi, 17 août : 8.30 heures du matin. — Conférence par M. Frs Liénard, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal : Leçons de choses.

10 heures du matin. — Conférence par le même : Leçons de choses.

2.30 heures de l'après-midi. — Conférence par M. O.-E. Dallaire, conférencier agricole : L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

Samedi, 18 août : 9 heures du matin. — Clôture du congrès.

\* \* \*

En outre, pour achever d'édifier nos lecteurs sur la sollicitude qu'apportent les autorités religieuses à promouvoir l'œuvre toujours si importante de la formation pédagogique des maîtres ou des maîtresses de l'enfance, nous citons de *La Patrie* un article lui aussi bien significatif :

« Chaque année, les journaux américains nous parlent des conférences qui se donnent sur les bords du Lac Champlain, en vue de promouvoir la grande cause de l'instruction publique aux États-Unis.

« Dans notre pays, se tiennent actuellement des assises entre les quatre murs d'un couvent, où l'on parle aussi de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Le bien se fait dans l'ombre, et les bonnes religieuses qui travaillent à leur culture intellectuelle ne veulent pas que l'on parle d'elles, sous le plausible prétexte, du reste, que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien. Tout de même, le public peut trouver intérêt à savoir que les institutrices, pendant les jours de leurs vacances, passent de longues heures à pâlir sur leurs livres pour étudier la pédagogie. C'est à la fois un art et une science difficiles, puisqu'elle a l'ambition d'exposer les principes généraux qui président au développement normal de la vie physique, intellectuelle, morale, religieuse et sociale de l'enfant, d'en étudier l'application dans les écoles par les méthodes et les procédés reconnus aujourd'hui les meilleurs. L'œuvre de l'éducation en général, c'est l'avancement vers le mieux ; c'est le devoir tracé par la raison et le christianisme de se rapprocher de plus en plus de la perfection ; c'est en un mot le *Progrès*. Il y a le progrès matériel, qui est l'avancement dans le bien-être ; le progrès intellectuel, qui est l'avancement dans la science ; et le progrès moral, qui est l'avancement dans la vertu.

« Étudier les meilleurs moyens à prendre pour diriger d'une seule pièce l'être humain vers la perfection de ses trois parties constitutives : le corps, l'esprit et la volonté, tel est le but que la Congrégation de Notre-Dame se propose en réunissant les religieuses qui suivent actuellement les conférences qui se donnent au Mont-Sainte-Marie.

« M. Guizot disait : « Les meilleures lois, les meilleures institutions, les meilleurs livres sont peu de chose, tant que les hommes chargés de les mettre en œuvre n'ont pas l'esprit plein et le cœur touché de leur mission, et n'y apportent pas une certaine mesure de passion et de foi... Ce sont surtout les hommes qu'il faut former et animer au service des idées, quand on veut qu'elles deviennent des faits réels et vivants ».

« Convaincue de cette vérité, la Révérende Mère Supérieure générale des Sœurs de la Congrégation a pris une généreuse initiative dont le public, nous en sommes sûr, lui saura gré, et pour laquelle nous la prions de vouloir bien agréer nos plus sincères félicitations. Au surplus, le fait n'est pas isolé, et dans d'autres communautés enseignantes, on passe aussi de longs jours de vacances à se former dans l'art de conduire les enfants à la lumière et au Christ ».

Ces conférences du Mont-Sainte-Marie se divisent en deux groupes. Les unes traitent spécialement et directement des matières de classe proprement dites, depuis la grammaire et l'arithmétique, jusqu'à la cosmographie et aux leçons de coupe; les autres se rapportent à la direction générale des études et à la formation professionnelle des maîtresses. Notons, parmi ces dernières, l'« Organisation matérielle et pédagogique de l'école », par M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles de la commission scolaire catholique de Montréal; « Psychologie », par M. l'abbé Dubois, principal de l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal; l'« Organisation disciplinaire de l'école », par M. l'abbé Perrier; « Quel enseignement religieux la jeunesse de notre temps demande-t-elle aux maîtres chrétiens? » par M. l'abbé Lamarche, aumônier de Villa Maria; « De l'autorité dans l'éducation », par M. le chanoine Gauthier; « Principes généraux pour répondre à quelques objections courantes », conférence d'apologétique, par M. l'abbé Lamarche; la « Philosophie: son utilité pour la religieuse enseignante; les meilleures méthodes à suivre à l'heure présente », deux conférences de M. l'abbé Curotte, aumônier du Mont-Sainte-Marie; « De la formation littéraire », par M. l'abbé H. Filiatrault, P. S. S.; La « Religieuse en face du féminisme », par le même.

La plupart des conférences sur les matières de classe proprement dites ont été données par des religieuses. Cependant, la partie qui concerne la physique et la chimie avait été réservée à M. l'abbé Choquette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe.



« Nous savons pertinemment, écrit à ce propos M. Héroux, dans la *Vérité*, que le cas des religieuses de Notre-Dame n'est pas unique et que, dans plusieurs autres communautés, les religieuses qui ont enseigné toute l'année emploient une partie des vacances à s'éclairer mutuellement par la comparaison des méthodes employées et des résultats obtenus dans les diverses maisons ».

Et nous sommes en mesure d'ajouter que, dans le diocèse de Montréal au moins, toutes les congrégations enseignantes consacrent un temps considérable de leurs vacances à se perfectionner dans l'art de l'enseignement.

Ces études sont même suivies d'épreuves sérieuses, qui sont toujours accompagnées d'une sanction.

On comprend mieux après ces renseignements toute la justesse de cette déclaration de M. Jean Prévost, ministre du gouvernement provincial :

« Quand l'on veut apprécier ce qui se fait chez nous au point de vue de la formation pédagogique des maîtres et des maîtresses, on a tort de ne tenir compte que des écoles normales officielles ».

## CHANT GREGORIEN

**Edition vaticane. — Edition Desclée.**

**N**OUS croyons utile de publier la note explicative qui suit.

Il reste cependant parfaitement entendu que nous ne donnons pas ici une direction officielle, n'ayant aucune autorité pour le faire.

Après comme avant cette note, qui nous est apportée par un correspondant, chacun reste libre de choisir entre des opinions également respectables.

« Certain passage de la *Semaine religieuse* du 9 juillet dernier a pu faire croire à quelques personnes que les éditions ryth.

mées de Dom Mocquereau, prieur de Solesmes, publiées par Desclée, ne pourraient plus être suivies à l'avenir.

« *La Semaine religieuse* a donné dans l'ordre de leur apparition les décrets de la Congrégation des Rites concernant cette question. Or, d'après ces décrets, Dom Mocquereau reste libre de publier des éditions avec signes. Par conséquent, ceux qui, par le passé, ont trouvé dans ces livres un secours inappréciable pour l'exécution *pratique* du chant grégorien, peuvent continuer à leur demander le même service.

« Cette remarque s'applique aussi bien au Kyriale Vatican qu'à l'édition de 1903 ».

La liberté dont il est question subsiste, en effet, aussi longtemps que l'ordinaire ne se prononce ni dans un sens ni dans un autre.

C'est ce qui ressort des documents officiels parus jusqu'à aujourd'hui.

---

## DES EXCUSES

---

**E** juge Spear a repassé la frontière, sans avoir eu la courtoisie de faire des excuses à la population catholique de Montréal. On s'imagine bien que nous n'avons aucune envie de nous en plaindre.

Les excuses sont venues tout de même, exactement huit jours après les paroles injurieuses, et dans une séance régulière du Conseil de Ville. C'est M. Stearns qui les a faites, le même échevin qui avait présidé la réception offerte aux Chevaliers du Temple.

Nous sommes heureux de lui en donner acte, ainsi qu'à ses collègues de l'Hôtel de Ville.

Présentées très loyalement, ces excuses méritent d'être acceptées.

Voici, au reste, d'après le *Canada*, les paroles prononcées par M. Stearns :

« Monsieur le maire,

« Je me lève pour une question de privilège.

« Il s'agit des remarques malheureuses et non provoquées, faites dans cette salle mercredi dernier, alors que le Conseil de Ville faisait aux Chevaliers du Temple du Canada le grand honneur de les recevoir.

« Il est certainement pénible pour un membre de cette association de se trouver obligé de faire des excuses pour un autre membre. Cependant, avant d'aller plus loin, je désirerais que chacun des échevins comprenne parfaitement que le juge Spear ne réside pas au Canada et qu'il vint ici comme un visiteur, un hôte d'honneur de cette association à laquelle le Conseil a fait le grand honneur d'une réception.

« C'est avec le plus profond regret que je fais ces remarques.

« Je suis chargé par les officiers en chef de l'Ordre de vous dire que ni eux, ni aucun autre membre de notre Ordre dans tout le Canada, ne partagent ni n'approuvent les remarques faites ici par le juge Spear. Au contraire, nous les condamnons énergiquement.

« Je ne sais trop qu'ajouter, monsieur le maire, si ce n'est que le conseil suprême de l'Ordre m'a autorisé à vous présenter les plus humbles excuses de l'ordre entier pour l'impardonnable gaffe commise ici par un de nos hôtes ».

---

## L'ALCOOLISME

### AU CONGRÈS DES TROIS-RIVIÈRES.

---

Les médecins de langue française de l'Amérique du Nord ont tenu leur troisième congrès aux Trois-Rivières, les 27 et 28 juin dernier.

— Espérons qu'on réunira en une brochure les savants travaux sur l'alcoolisme qui y furent présentés par MM. les Drs Bourgeois des Trois-Rivières, H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris — une des plus grandes auto-

rités de l'Europe en cette matière — Sirois, de Saint-Ferdinand d'Halifax, Sainte-Marie, d'Ottawa, Valin, de Montréal, etc.

En attendant, voici quelques vœux adoptés par les congressistes :

“ Qu'une loi de l'instruction publique soit soumise à l'étude des législateurs, obligeant les instituteurs et institutrices de toutes les écoles et de toutes les maisons d'éducation d'enseigner à leurs élèves un catéchisme d'hygiène, d'anti-tuberculisation, d'anti-alcoolisme, exigeant d'eux, chaque année, pour l'avancement en classe, un examen sévère sur la partie de cette matière qui leur aura été enseignée.

“ Ce catéchisme devra avoir l'approbation du Conseil d'Hygiène et des autorités directrices de l'enseignement en ce pays ”.

Les propositions suivantes sont l'expression d'opinion du Congrès des Médecins de langue française.

1o Le plus sûr moyen de faire disparaître l'alcoolisme de notre pays, serait l'adoption d'une loi prohibant la fabrication et le commerce de toutes boissons alcooliques distillées, dans toute la Puissance du Canada, sauf pour les fins pharmaceutiques et industrielles.

2o Si l'application de la proposition précédente était irréalisable, pour des raisons d'économie politique ou autre ; il serait à désirer que le gouvernement provincial se chargeât lui-même du trafic des boissons alcooliques dans notre province.

3o Au cas où le gouvernement provincial refuserait de nationaliser ce trafic, nous recommandons qu'il soit octroyé une charte à une compagnie privée, qui aura charge de ce commerce dans la province, à la condition expresse que cette compagnie ne paiera à ses actionnaires qu'un dividende modéré et défini, et que le surplus des profits servira à des fins charitables, philanthropiques ou autres, désignées par nos gouvernants.

40 Au cas où aucune des mesures précédentes ne serait acceptable, ce Congrès recommande à la législature de modifier la loi des licences, en limitant les droits et privilèges des conseils municipaux, ne permettant à ces derniers de n'accorder qu'une licence d'hôtel par chaque mille âmes de population.

---

## LE CATECHISME

---

### Suivons la Direction du Pape

---



'EST en 1904 que Sa Sainteté Pie X, dans une lettre adressée aux évêques du monde entier, et restée célèbre, recommanda l'enseignement du catéchisme pour toutes les classes de la société catholique.

A la lecture de ce document, quelques pasteurs des âmes virent d'abord toutes sortes d'objections. On crut que Nos Seigneurs les évêques donneraient une direction plus conforme aux circonstances de lieu et de climat où vivent les fidèles de notre pays.

Mais les mandements arrivèrent à tour de rôle, ordonnant l'enseignement religieux selon les prescriptions du Souverain-Pontife. Il n'y eut plus qu'à s'exécuter.

On trouva le moyen de donner une heure de catéchisme chaque semaine, sans nuire aux offices religieux, au prône et au sermon. Les moyens ne manquent pas à qui a du zèle.

N'allons pas croire néanmoins que ce qui a pu se faire dans la Province de Québec ne se fait pas ailleurs. J'ai visité une paroisse de l'État de New York, et une paroisse du diocèse de London, Ont. Là comme dans Québec on suit la direction du pape.

Dans la première de ces paroisses, le curé et son assistant ont chacun deux messes à dire tous les dimanches de la belle saison, et un sermon à donner à ces deux messes ; cependant les enfants ne manquent pas d'être convoqués tous les dimanches avant la grand'messe qui a lieu à 10.30 heures. On y réunit les tout jeunes enfants qui commencent à apprendre leurs prières ou leur catéchisme, ceux qui se préparent à la première communion, et aussi les enfants qui ont communié depuis un, deux et trois ans. Pour rendre la classe plus fructueuse, on partage les élèves en vingt groupes dispersés dans l'Église. A la tête de chaque groupe est une jeune fille, qui fait réciter la leçon à chacun et explique autant qu'elle le peut les mots du texte. Le prêtre, lui, passe successivement dans chaque division pour donner des explications plus complètes. Les absences sont étroitement surveillées. A la grand'messe le curé proclame devant l'assistance les noms des absents. On ne s'en tient pas là. Les parents ou les enfants eux-mêmes doivent aller donner la raison de leur absence, sinon le prêtre lui-même va s'en enquérir.

Ceci se fait tous les dimanches de l'année.

Les *préparants* ont quand même leur catéchisme préparatoire à la première communion.

Dans cette même paroisse, on fait aussi le catéchisme aux adultes tous les soirs du carême et de l'avent.

Les prêtres qui s'imposent cette tâche, disent que leurs fatigues sont amplement récompensées par les consolations de leur ministère, et proclament que tous ces efforts ne sont pas encore suffisants pour conserver vivace la foi de leurs ouailles.

Le curé juge qu'il lui faut une école séparée, et il est à la construire au prix des plus grands sacrifices. Cette école permettra de faire enseigner le français, qui est très négligé dans les familles des Canadiens-Français.

Je ne veux pas me répéter en disant qu'on déplore le même

zèle dans le diocèse de London où j'ai séjourné quelque temps. Qui n'admirerait le zèle et la fermeté de Mgr McEvay qui a réussi à établir partout dans son diocèse des écoles séparées.

Mais j'ai vécu chez un curé qui m'a raconté ce qui va suivre.

« A mon arrivée dans cette paroisse, j'ai commencé à faire le catéchisme aux enfants. J'ai constaté que pas un ne savait la lettre de son manuel.

« Pendant plusieurs jours je me suis heurté à l'obstination de ces enfants que l'on aurait pu croire incapables d'apprendre leurs leçons. J'ai cherché longtemps un moyen de stimuler leur paresse. Or, un beau matin, je leur dis : mes enfants, à l'avenir, je donnerai des bons points à celui ou celle qui saura sa leçon, et à la fin du mois ceux qui auront le plus de bons points auront droit à de belles récompenses.

« A partir de ce moment mes enfants n'ont jamais manqué d'apprendre leur page de catéchisme ; et au bout de trente jours ils savaient tous très bien leurs prières et le reste du volume. Il m'en a coûté quelques chose pour les récompenses . Que cet argent était bien placé ! Il avait servi à donner à mes enfants le pain de la doctrine chrétienne ».

Un curé qui commence si bien ne s'arrête pas si tôt. Entendez-le nous raconter ce qu'il a fait depuis pour ses enfants.

« Tous les dimanches de la belle saison, je fais le catéchisme à tous mes enfants et jeunes gens de 2.30 à 4 heures de l'après-midi, avant les vêpres.

« Je varie autant que possible cette heure d'enseignement religieux. Après la récitation de quelques réponses du catéchisme, je donne une explication, je raconte une histoire, je propose un cas de conscience proportionné à l'intelligence de ces petits, puis je prépare avec eux le chant des vêpres : mes enfants sont si heureux de prendre part aux offices religieux en chantant les psaumes !

Je n'ai pas la moindre difficulté à faire venir mon petit monde à l'église, bien que tous restent à une distance assez considérable. Les parents tout étonnés me disent : « Que faites-vous donc pour attirer nos enfants ? eux qui ne voulaient jamais assister au catéchisme, ne veulent maintenant pour aucune raison manquer à la leçon ? »

Le secret pour attirer les enfants n'est pas nouveau. Il consiste à varier sa leçon et à la rendre intéressante.

Relativement à l'instruction de notre peuple, suivons donc avec zèle la direction du pape sans nous laisser arrêter par aucun obstacle, aucune fatigue ; et nous aurons bientôt fini par comprendre que l'impossible deviendra peu à peu simplement difficile, et que le difficile deviendra même facile.

Il arrivera pour le catéchisme ce qui eut lieu pour le chant dans un des diocèses des États-Unis.

L'évêque, voulant faire exécuter un *motu proprio* de Pie X, avait défendu à ses curés de laisser chanter les femmes et les filles aux offices liturgiques. On commença par dire qu'on ne pourrait plus avoir de grand'messe. L'évêque n'en persista pas moins dans sa défense. Et après quelques mois, on avait formé dans toutes les paroisses des chœurs d'hommes et de jeunes gens, et on chantait des grand'messes partout.

La conclusion de tout ce qu'on vient de lire, c'est qu'il ne peut jamais sortir que le bien des fidèles et le progrès de l'Église de l'empressement des pasteurs à se conformer aux directions pontificales et épiscopales.

J. E. COURSOL, ptre.

---

## AUX PRIÈRES

---

Dame veuve Norbert Ladouceur, née Anastasie Beauséjour, décédée à Sainte-Béatrix.